



LES ÉCHOS DU CE AOÛT 2016

Présents pour la CGT : Gaëlle ARZUR (Brest), Alexandra BOULAY-DUPE (Nantes), Karine CEVAER (Rennes), Vincent FLOUR (Vanves), Catherine GAUBERTI (Caen), Jean-Hervé GUILCHER (Brest), Hervé GUILLERMIC (Vanves), Nathanaël LEMAIRE (Tours), Fernando MALVERDE (Vanves).

Représentante syndicale : Catherine DEUNF (Rennes).

✓ REFORME DE LA REFORME DE FRANCE 3 : BEAUCOUP DE BLABLA...

➔ Rappel des épisodes précédents

Comme annoncé par la direction, cette réorganisation de la réorganisation des régions de France 3 n'aurait d'autre objet que de redonner de l'autonomie de décision aux régions. C'est dit, la main sur le cœur, avec des efforts de conviction touchants.

En réalité, **le nouveau découpage administratif n'est qu'un prétexte.**

Quand la direction affirme que les futurs directeurs régionaux seront maîtres à bord, les élus du CE leur répondent que lesdits directeurs seront de simples délégataires de gestion ; **les décisions financières et éditoriales seront prises à Paris.**

D'ailleurs, **il n'y aura pas un fifrelin supplémentaire pour accompagner cette réforme**, le tout se fera par redéploiements. Les nouveaux directeurs seront donc chargés de continuer à trancher dans le vif et de mettre en place les polyvalences, multi-compétences et évolution des métiers. S'il y avait encore des sceptiques, le COM (contrat d'objectifs et de moyens) vient leur mettre les points sur les i : il prévoit la suppression de 500 postes d'ici 2020, par le non remplacement des départs à la retraite. Quand on sait que le réseau régional concentre 40% des effectifs de l'entreprise, pas besoin d'être grand clerc.

Preuve s'il en fallait du peu d'impact de la réforme sur l'ambition éditoriale, la direction prépare les esprits au fait que **les mutualisations de journaux entre**

plusieurs régions vont se poursuivre. La formule consacrée dans la bouche de la direction : « on ne va pas créer des murs ».

De même, la direction dit réfléchir à des « cases de décrochages automatiques » pour les PAE, en l'occurrence le samedi après-midi à la place des *Carnets de Julie* qui ont remplacé les créneaux... régionaux (ah la bonne blague !). En revanche, impossible sur des tranches sanctuarisées – pub oblige – comme *Questions pour un champion*.

➔ **Quoi de neuf, patron ?**

Peu de réponses précises à ce stade sur la réforme de France 3. Pour l'occasion un triumvirat parisien a fait le déplacement : Yannick Letranchant, directeur délégué de France 3 en charge du réseau ; Olivier Godard, directeur des ressources humaines du réseau ; Olivier Montels, directeur des antennes régionales.

L'ancien patron du pôle Nord-Ouest n'est pas le spécialiste de la concision. Jusqu'ici, il a longuement parlé, mais apporté peu de réponses. Une course contre la montre ?

La montre, justement : grâce à l'accord de méthode signé par la CGT et FO, le calendrier d'information / consultation du CE, des CHSCT et du CCE a été allongé, afin de laisser à notre expert le temps de mener à bien sa mission. Au terme de cet accord, il rendra son rapport le **26 octobre**. L'ICCHSCT (l'instance de coordination des CHSCT de France Télévisions) rendra son avis le **9 novembre**, le CE du pôle Nord-Ouest, le **16 novembre**. Enfin le CCE se prononcera le **29 novembre**, mettant ainsi fin à la procédure d'information / consultation des instances.

D'ici là, il va falloir sérieusement clarifier le projet. Car **cette nouvelle réorganisation va avoir des conséquences sur la gouvernance, le fonctionnement, ainsi qu'un certain nombre de métiers et fonctions.**

Pour décortiquer le projet, l'ICCHSCT et son expert (Secafi) ont décidé de faire travailler ensemble CHSCT et CE, qui solliciteront des salariés à travers des groupes de travail sur les métiers impactés par la réforme, qui se réuniront dans la seconde moitié du mois de septembre.

Le Nord-Ouest présente une singularité dans le réseau : c'est **le seul pôle qui va donner naissance à des petites régions mono-antenne, à l'exception de la Normandie** qui comptera deux antennes. Ailleurs, dans les pôles Nord-Est ou Sud-Ouest, d'immenses régions compteront jusqu'à 3 antennes.

Autre particularité de notre pôle : le **fort niveau de mutualisations déjà mis en place**, que la direction n'entend pas remettre en cause ; la décentralisation ne va pas jusque-là... Au contraire, la mutualisation des moyens sera même pilotée en central depuis Paris.

De même, **certaines fonctions n'existeront pas dans les plus petites régions** : il en va de l'administrateur de production qui sera absent de l'organigramme de Centre-Val de Loire ou de Pays de la Loire – pas assez d'activité de programmes – et sera mutualisé entre plusieurs régions.

On peut aussi s'interroger sur le niveau d'activité d'un délégué à l'antenne et aux programmes dans une région qui a peu ou pas de programmes...

La mutualisation sera maintenue pour les **gestionnaires d'antenne** ou pour le service **météo et bandes annonces**. La direction parle d'un rattachement hiérarchique à une antenne et fonctionnel aux autres. Mais elle ne sait pas encore si les gestionnaires d'antenne seront rattachés aux directeurs régionaux ou aux délégués à l'antenne et aux programmes.

Quid d'un certain nombre de **fonctions administratives** (assistantes du pôle par exemple) ? Pas de réponse à ce stade.

Sur les fonctions support, là où il y aura des directrices ou des directeurs dans les autres régions, l'ex-pôle Nord-Ouest comptera plutôt des « responsables ». A mini-régions, mini-galons.

Côté RH, on devrait donc voir conforter un certain nombre de RRH, qui pourraient même devenir DRH en Normandie, puisqu'il y aura deux antennes à gérer.

Côté finances, c'est plus compliqué : d'actuel-le-s comptables ou contrôleur-euse-s de gestion devront monter en compétence et devenir responsables financiers. A contrario, compliqué pour un directeur financier de devenir simple responsable. La direction a donc trouvé la parade : elle va charger les actuels directeurs financiers d'avoir un rôle de « référents de gestion », afin de superviser le travail des nouveaux responsables régionaux, tout en ayant la responsabilité de leur propre région. Un habillage un peu bancal pour ménager les susceptibilités et le moral des troupes.

A cet égard, l'atterrissage risque d'être assez brutal au **service communication**, principalement à Rennes, puisqu'on compte actuellement une responsable pour la communication interne et une autre pour la communication externe ; il n'y en aura qu'une à l'arrivée et sans doute des dégâts humains... La direction reconnaît que la situation est « un peu complexe ».

Grand sujet de débat, **la régulation d'activité**. La direction jure ses grands dieux que le terme est désormais impropre et que les régulateurs d'activité seront plutôt des allocataires de moyens, à la demande des directeurs régionaux, pour monter telle ou telle opération. On a du mal à le croire. Dans le document remis aux élus, la direction reconnaît que si « cette fonction a pu être perçue comme une strate de validation préalable des projets éditoriaux » (sic), elle continuera à exercer ce rôle, en plus d'un rôle de « mutualisation des moyens à l'échelle du réseau ».

Face à des directeurs régionaux qui sont censés être maîtres à bord, quelle sera l'autorité de ces « régulateurs » ? Qui arbitrera ? En CCE, Delphine Ernotte a répondu qu'il suffisait d'inciter les gens à coopérer : « quand un directeur régional est objectivé sur l'enjeu global de France 3, eh bien voilà, ça se règle tout de suite ». On verra...

Parmi les questions récurrentes : le rôle du **délégué au numérique**, qui n'aura sous sa responsabilité qu'un éditeur web. La direction affirme qu'il produira du contenu pour le numérique et qu'il aura un rôle de prospection et de veille sur les évolutions du secteur et de ses usages. A la différence du **chef d'info numérique**, qui sera un adjoint de la rédaction, plus spécifiquement en charge des déclinaisons numériques de l'information.

✓ **LES LOCALES DANS LES LIMBES**

Interrogée sur l'avenir des locales, suite à la suppression des éditions de Berry et de Touraine, la direction de France 3 se défend d'avoir un projet uniforme. Courageusement, elle renvoie la question à la prétendue autonomie de décision des futurs directeurs régionaux. Et d'applaudir la démarche de l'antenne Centre-Val de Loire qu'elle qualifie de participative et d'exemplaire.

Les élus ont dénoncé l'hypocrisie du discours. Soit il y a un choix stratégique que France 3 fasse de l'information locale, soit il n'y en a plus, mais on ne peut pas aboutir à des régions qui feront de l'information de proximité et d'autres pas ; il n'y aurait plus aucune cohérence éditoriale dans le réseau régional de France 3. La direction le reconnaît mais botte en touche, avec les éléments de langage éculés « la proximité c'est aussi sur le numérique ». Et gnagnagna...

La seule constante, c'est que France Télévisions n'est pas prête à investir 5 à 10M€ dans la diffusion, Delphine Ernotte l'a rappelé en juillet devant le CCE. L'entreprise en est plutôt à tirer sur les coûts de diffusion chaque année, économisant 3M€ çà, 4M€ là.

Il n'y a pas non plus de volontarisme pour trouver des solutions alternatives – et il y en a pourtant, comme un créneau de diffusion supplémentaire par exemple – la direction trouvant plus facile de couper le bras malade plutôt que de le soigner.

Malgré tout, on nomme de nouveaux cadres, sans doute afin de surveiller la piétaille. A Bourges-Châteauroux, la structure a été transformée en BIP pour le journal régional, mais on y nomme tout de même un nouveau rédacteur en chef, en l'occurrence Jean-Philippe Tranvouez.

A Brest, c'est Olivier Hue (ex-France 2 temporairement passé par France 3 Maine) qui vient d'être nommé. Pour le remplacer au Mans, Antoine Marguet, journaliste de l'antenne d'Ile-de-France qui a des velléités d'encadrement.

✓ A VANVES, UNE SITUATION TRES DEGRADEE

Si la direction se félicite d'avoir pu réintégrer la station dès le 16 août (après l'incendie survenu le 2 juillet et la délocalisation temporaire des équipes au siège), ce n'est pas nécessairement l'avis des salariés qui y travaillent.

D'abord, et malgré la « décontamination extrêmement minutieuse » – dixit la direction – des locaux, **plusieurs personnes se sont plaintes de picotements et de difficultés respiratoires** après la remise en marche de la climatisation.

Ensuite, **l'activité se fait dans des conditions dégradées**. Seul le grand plateau est intact ; il faut y caser le JT, l'émission politique et les *Matins de Paris*. En guise de régie, on a exhumé l'ancien car de Toulouse, inutilisé depuis 3 ou 4 ans. La remise en route a été laborieuse, le matériel est obsolète, la clim défectueuse et la console son est bonne pour la casse. La situation est si tendue que les équipes ont été doublées pour faire face à l'adversité matérielle.

De ce fait, le JT n'a pas encore retrouvé sa durée normale (impossibilité pour l'instant de faire des directs), **l'antenne a été plusieurs fois impactée**, dont une fois où le journal n'a pu être diffusé.

Des salles de montage actu ont été installées au 3^e étage, à la place du montage prod, mais elles ne sont pas reliées en réseau. Le browsing n'est pas rétabli. La transmission à Varet se fait par un système satellite mobile, la fibre n'ayant pas été rétablie.

Les salariés ne vont pas pouvoir travailler dans ces conditions pendant de longs mois, **il est urgent de trouver des solutions plus pérennes**.

D'après la direction, cette solution était préférable au relogement à Vallin (un des bâtiments du siège) qui avait ses inconvénients : manque de place, éparpillement du collectif de travail, plateau pas équipé.

La direction affirme que l'ensemble des opérations depuis le sinistre a déjà coûté 600 000 €.

➡ Et le CHSCT dans tout ça ?

Suite à l'incendie, **le CHSCT d'Ile-de-France a voté une expertise afin de veiller à la santé des salariés et au bon déroulement des opérations de remise en état des locaux**. La direction conteste cette expertise en justice avec un discours bien paternaliste sur le mode : on se réunit toutes les semaines avec le CHSCT, on est des professionnels, on n'a pas besoin de quelqu'un de l'extérieur pour nous dire ce qu'on doit faire...

Les élus ont rappelé à la direction qu'elle était responsable de la santé physique et mentale des salariés. Il ne s'agit pas juste d'une obligation de moyens, mais bien d'une obligation de résultat. Alors que la santé et les conditions de travail des salariés sont en jeu, l'attitude procédurière de la direction est choquante.

➡ Quid de l'avenir ?

La direction doit faire le point sur le dossier le 12 septembre, mais **toute remise en état est de toute façon suspendue aux experts des assurances.** Ils sont attendus le 29 septembre seulement. D'ici là, l'ensemble des équipements des baies et de la régie aura été expertisé par les fabricants.

Quoi qu'il en soit, la solution provisoire est prévue pour la durée de la saison. La direction annonce a minima 9 mois avant une remise en état effective.

➡ Les conséquences sur l'activité

Première conséquence du sinistre, **la perte de Météo à la carte, partie se faire fabriquer à la Plaine-St-Denis.** La direction assure que cette solution est mise en place jusqu'à la fin décembre et qu'on étudie la possibilité de rapatrier ensuite à Malakoff (France Ô) la fabrication, à laquelle quelques techniciens de Vanves pourraient participer. Tout cela paraît assez hypothétique.

Par ailleurs, l'émission *les Matins de Paris* devrait reprendre de façon différée, le 26 septembre.

Les élus du CE ont adopté une motion à l'unanimité. ➡ **Voir la motion.**

✓ DU RECYCLAGE A L'ANTENNE

La « nouvelle » émission de réseau, le samedi à 12h55, s'appellera « *les Nouveaux nomades* ». C'est **le produit – cheap – du jus de crâne de la direction des antennes régionales** : un best of des émissions du réseau. Ouaaaaaiis ! Trop bonne l'idée ! On récupère les *Vues sur Loire*, *Paname* et autres *Histoire de se balader*, on fait des points in, des points out, et hop, on a une émission pour pas cher et ça compte dans les programmes régionaux. Trop chouette !

✓ LE POLE ET LA CHAINE INFO

Pour l'instant **on attend toujours le projet d'implication des régions** dans l'offre publique d'information lancée le 24 août (et le 1^{er} septembre sur la TNT). Silence pesant de la direction. Seule démarche : une demande de directs entre 20h et 20h30.

L'entreprise compte faire ainsi valoir le retour sur investissements du forfait jours...

La 1^{re} vague de recrutements pour franceinfo est terminée. **Sur le Pôle, 10 personnes ont été recrutées**, dont 7 sur la seule antenne de Vanves.

Ile de France : 1 rédacteur en chef adjoint, 2 monteurs, 1 JRI, 1 rédacteur, 1 documentaliste, 1 responsable d'édition.

Centre-Val de Loire : 1 JRI et 1 rédacteur

Bretagne : 1 responsable d'édition.

La direction affirme que tous les postes sont mis en consultation à ce jour.

En revanche, elle annonce des **conditions très restrictives au principe du « droit au retour »** pour ceux qui ont postulé à franceinfo et qui changeraient d'avis. En résumé, s'ils veulent revenir, ils seront prioritaires « si un poste se libère ». Autant dire qu'ils ont intérêt à se plaire à Paris, car leur retour devient plus qu'hypothétique.

✓ A VENIR

➡ **Prochain CE** : 21 septembre.

➡ **Prochain CCE** : 28 et 29 septembre.



Motion sur la situation de l'antenne d'Ile-de-France

Si les élus saluent les mesures d'urgence prises par la direction et la solidarité à tous les niveaux de l'entreprise pour assurer la pérennité de l'antenne dès le lendemain de l'incendie de la station de Vanves début juillet, ils jugent utile de rappeler que désormais, suite à la réintégration des équipes dans les locaux sinistrés :

1/ la direction doit assurer la santé physique et mentale des salariés dans la station. Les élus rappellent qu'il s'agit d'un accident grave. A ce titre, le CHSCT est tout à fait légitime à diligenter toute expertise qui pourra l'aider à veiller à cette obligation de la direction ; le document unique doit être réévalué ; les élus appellent les salariés à signaler au CHSCT toute manifestation clinique ou problème de santé qui pourrait être lié au sinistre,

2/ les élus demandent que leur soit présenté un plan et un échéancier de reconstruction définitive et qualitative de la station, qui permette d'assurer la pérennité de France 3 Ile-de-France,

3/ tout doit être mis en œuvre pour limiter la période transitoire et réduire au maximum les conséquences négatives sur les conditions de travail des salariés

4/ cette organisation transitoire ne peut servir de prétexte à une réduction de l'activité de l'antenne d'Ile-de-France.

Adopté à l'unanimité.

La CGT, la CFDT, FO, le SNJ et SUD s'associent.

Rennes, le 31 août 2016